

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

118128 - La supériorité en mérite des bonnes œuvres accomplies à La Mecque est connue mais, en dehors de la prière , on ne connaît pas le degré de supériorité des autres œuvres

question

Est-il exact que l'observance du jeûne du Ramadan à La Mecque équivaut au jeûne de mille mois ailleurs?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Ce n'est pas exact. On a rapporté à ce propos un hadith faible et inexact. Ce qui est juste concerne exclusivement la prière. Car une prière faite dans la mosquée sacrée vaut mille prières faites ailleurs. Quant au jeûne , rien n'en confirme le mérite en dehors d'un hadith faible selon lequel le jeûne observé à La Mecque est mille fois supérieur en mérite à celui observé ailleurs.

Toutefois, les œuvres pies entreprises à La Mecque possèdent un certain mérite. C'est le cas du jeûne, de l'aumône, des dhikr et d'autres bonnes actions. Cependant il n' y a rien qui atteste la multiplication de la valeur des œuvres autres que la prière.»